

Protection antivol



Figure 3-1



Figure 3-2



Figure 3-3

3 Protection antivol

Le nombre de vols d'engins de chantiers a fortement augmenté ces dernières années.

Afin de permettre de retrouver, voire d'identifier, plus rapidement les engins volés par les autorités enquêtrices (par exemple LKA, BKA, douane), les engins de chantiers **MECALAC** sont équipés des marques d'identification suivantes :

3.1 Marques d'identification sur le véhicule

(1) La plaque signalétique Machine (3-1/flèche). En plus d'autres données, cette plaque contient également le numéro **FIN** (numéro d'identification du véhicule) à 17 chiffres commençant par W09.

(2) Le numéro **FIN** est également gravé dans le châssis (3-2/flèche).

(3) La plaque ROPS (3-3/flèche).

En plus du nom du fabricant, cette plaque contient des données à propos du type ROPS, du type de véhicule et du poids total admis.

3.2 Arrêter et garer la machine

- (1) Braquer à fond vers la gauche ou vers la droite.
- (2) Serrer le frein de parking (4-12/2).
- (3) Incliner le système de changement rapide autant que possible pour que
 - les dents du godet,
 - les griffes du palettiseur,
 - la flèche du crochet de grue etc.puissent être posées sur le sol.
- (4) Bloquer le(s) levier(s) à main de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique additionnelle [AS 700 (4-11/1), AS 900 (4-10/1)] (actionner l'interrupteur à bascule 1-2/flèche).
- (5) Amener le commutateur de marche (4-11/4) en position « marche AV » ou « marche AR ».
- (6) Endencher le cran de marche hydraulique « Alpha maxi » [AS 700 (4-11/2), AS 900 (4-10/1)].
- (7) Retirer la clé de contact.
- (8) Débrancher le coupe-batterie (8-42/1).
- (9) Commuter le phare de travail (4-9/3) en position « 2 ».*
- (10) Allumer le gyrophare (IO) [AS 700 (4-9/4), AS 900 (4-9/2)].*
- (11) Allumer le système de feux de détresse [AS 700 (4-9/2), AS 900 (4-9/4)].*
- (12) Pousser l'interrupteur principal de direction (4-8/3) en position « Feu de route ».*
- (13) Verrouiller les deux portes.
- (14) Verrouiller le capot-moteur.
- (15) Verrouiller le bouchon du réservoir.

* En cas de court-circuitage, les passants seront rendus attentifs à l'éclairage inhabituel de la machine.

3.3 Dispositifs d'antidémarrage

3.3.1 Dispositif d'anti-démarrage électronique avec transpondeur

(Équipement optionnel)

3.3.1.1 Description fonctionnelle/manuel de service

Grâce à une technologie des plus modernes, le dispositif d'anti-démarrage électronique offre une protection antivol efficace.

La commande est réalisée via un petit porte-clés oval, qui est fixé à la clé de contact du véhicule. Ce porte-clés moulé sans maintenance comporte un transpondeur. Lorsque la clé de contact est insérée dans la serrure, cette dernière se trouve automatiquement dans la zone d'une antenne spéciale installée dans le tableau de bord et désactive le dispositif d'anti-démarrage après enclenchement de l'allumage. Le transpondeur quant à lui est passif, c'est-à-dire il est sans maintenance et une batterie est superflue. Il faut que le code soit correct pour que la boîte noire libère les circuits électriques interrompus et le véhicule pourra alors être démarré. Il existe 4 milliards (!) de variantes de codes : chaque essai de court-circuiter l'organe de commande ne perturbe pas le système et ne le déconnecte pas non plus.

Chaque dispositif d'anti-démarrage est livré avec un transpondeur rouge et un noir. Par principe, les deux peuvent être utilisés pour désactiver le système. Au contraire du transpondeur noir, le transpondeur rouge permet de programmer de nouveaux transpondeurs (en cas de perte par exemple, les transpondeurs perdus peuvent être bloqués pour le système) ou plusieurs transpondeurs (au maximum huit). C'est la raison pour laquelle il est judicieux de protéger le transpondeur rouge d'un accès intempestif (par exemple lorsque votre véhicule est au garage) ou en cas de perte. Pour autant, en cas de perte, le dispositif d'anti-démarrage doit être démonté et envoyé à la société MECALAC Baumaschinen GmbH, afin qu'un nouveau transpondeur rouge puisse être programmé.

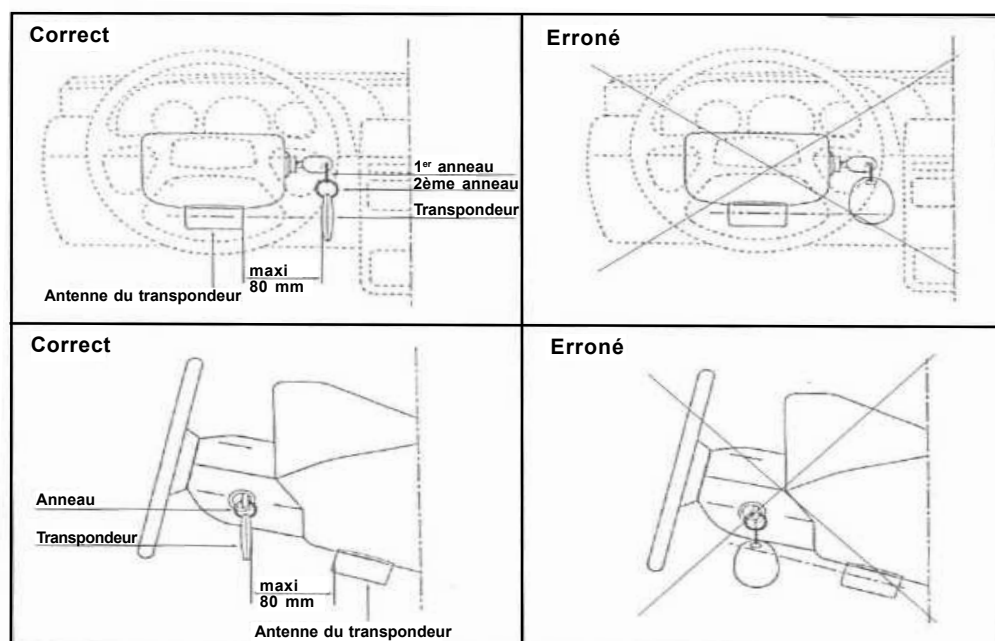
Veuillez lire les documents suivants avec attention, afin d'éviter les fonctions erronées. Il est indispensable que votre atelier de montage vous rende les papiers en annexe dûment remplis (liste de contrôle, bon de garantie, et preuve d'assurance). Veuillez conserver le bon de garantie rempli avec vos papiers de véhicule, mais hors du véhicule, étant donné qu'il contient des données de montage importantes.

3.3.1.2 Activation du système

Lorsque la clé de contact est tournée en position ARRÊT et retirée, le dispositif d'anti-démarrage s'active automatiquement après environ 20 secondes. Ceci est confirmé par le clignotement de la diode électroluminescente rouge, qui est installée dans le tableau de bord. Maintenant, l'alimentation électrique est interrompue, une protection efficace est alors garantie contre le vol du véhicule.

3.3.1.3 Désactivation du système

Le système ne peut être désactivé qu'avec le transpondeur codé spécialement pour cette installation. Veuillez faire attention à ce que la position du transpondeur corresponde aux schémas suivants. Pour ceci, veuillez utiliser les anneaux de clés livrés.



Pour la désactivation, insérez comme d'habitude la clé de contact avec le transpondeur en pendentif dans la serrure et tournez-la en position « allumage marche ». Le transpondeur est ainsi activé et le code est lu. Si le dispositif d'anti-démarrage détecte le code correct, ce dernier est désactivé et la diode électroluminescente s'éteint. Pour détecter le signal du code, le système a besoin d'environ 1 seconde. C'est la raison pour laquelle évitez de tourner la clé de contact directement de la position « Arrêt » en position « démarrage », mais restez en position « allumage activé », jusqu'à ce que la diode électroluminescente s'éteigne. Vous pouvez à présent démarrer votre véhicule. L'activation du dispositif d'anti-démarrage est réinitialisée après retrait de la clé de contact.

3.3.1.4 Programmation de transpondeurs supplémentaires

Le système accepte jusqu'à huit transpondeurs noirs, qui peuvent être programmés par vos soins. Des transpondeurs supplémentaires peuvent être commandés via votre station de montage. Afin de programmer un nouveau transpondeur, veuillez procéder comme suit :

1. Le dispositif d'anti-démarrage doit être activé, c'est-à-dire que la diode électroluminescente doit clignoter.
2. Déconnectez le transpondeur de votre clé de contact.
3. Tournez la clé de contact en position « Marche ».
4. Tournez la clé de contact en position « Arrêt ».
5. Tournez la clé de contact en position « Marche ».
6. Tournez la clé de contact en position « Arrêt ».
7. Tournez la clé de contact en position « Marche ».
8. Désactivez le dispositif d'anti-démarrage, en amenant le transpondeur rouge dans la zone de l'antenne du transpondeur (serrure de contact).
9. Après activation du transpondeur et lecture du code, la diode électroluminescente est allumée maintenant en permanence.
10. Retirez le transpondeur rouge de la zone de la serrure.
11. Attendez jusqu'à ce que la diode électroluminescente commence à clignoter. Amenez maintenant le transpondeur à programmer dans la zone de l'antenne du transpondeur afin de lire le nouveau code.
12. Si le code a été lu, la DEL rouge s'éteint et le processus de programmation est terminé. Afin de sauvegarder d'autres transpondeurs, veuillez répéter les points 1 à 12.

Lors de la perte d'un transpondeur noir et afin de le rendre inutilisable pour la personne qui l'a trouvé, veuillez programmer le transpondeur dans la mémoire du système comme au point 11, avec lequel vous avez initialisé le processus de programmation comme au point 8. Veuillez répéter huit fois ce processus. Maintenant, seul le transpondeur rouge utilisé pour la programmation est accepté par le système, étant donné que les huit emplacements de mémoire sont occupés par ce transpondeur. Puis tous les transpondeurs que vous voulez utiliser à l'avenir doivent être sauvegardés comme aux points 1 à 12.

3.3.1.5 Liste de contrôle : Contrôles du parfait fonctionnement

Veuillez effectuer consciencieusement les contrôles suivants et validez ces derniers pour le client en cochant. Assurez-vous que chaque étape de contrôle ait un résultat positif afin que les fonctions du dispositif anti-démarrage soient garanties.

- () Raccordez à nouveau la batterie du véhicule. Le dispositif d'anti-démarrage est maintenant activé et la DEL doit clignoter.
- () Connectez un transpondeur avec la clé de contact du véhicule. Insérez la clé de contact dans la serrure et tournez-la en position « Marche ». Attendez jusqu'à ce que la DEL rouge s'éteigne. Le dispositif d'anti-démarrage est à présent désactivé.
- () Laissez passer environ 1 minute. Le dispositif d'anti-démarrage ne doit pas s'activer (la DEL de la serrure de l'électronique ne doit pas clignoter).
- () Tournez la clé de contact en position « Arrêt » et enlevez-la de la serrure. Après env. 20 secondes, le système doit être activé (la DEL rouge de la serrure de l'électronique doit clignoter).

Si les tests ont été effectués avec succès, vous pouvez poursuivre au point 7 dans les instructions de montage. En cas de problèmes lors des contrôles, contrôlez si un câble n'a pas été permuté ou si une liaison brasée erronée existe. Veuillez contacter le cas échéant le service après-vente.

- () Raccordements des câbles
Tous les raccordements de câbles, pour lesquels aucun raccordement enfichable préconfectionné n'a été prévu a été brasé dans l'ordre et isolé ensuite de manière correcte.

Les contrôles fonctionnels ont été correctement effectués par :
Date de montage/signature du monteur

Avantage en cas de sinistre :

Le transpondeur, dispositif d'antidémarrage correspond aux nouvelles exigences renforcées des assurances. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre assureur !

3.3.2 Dispositif d'antidémarrage codable

(Équipement optionnel)

Le « dispositif d'antidémarrage codable » est un dispositif d'antidémarrage électronique qui met hors service les fonctions primordiales du véhicule.

L'entrée d'un code permet d'activer une serrure à code numérique, qui permet ces fonctions de véhicule.

Ce code peut se composer d'une combinaison de chiffres souvent modifiable à volonté.

Avantage en cas de sinistre :

Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre assureur !